

MESURES SANITAIRES
**CHAMPIONNATS DE BELGIQUE INDOOR
MASTERS**
Louvain-la-Neuve, dimanche 6 février 2022

Version : 02/02/2022

Mesures sanitaires en vigueur lors des Championnats de Belgique indoor Masters :

- 1) Faites-vous vacciner ;
- 2) Lavez-vous les mains régulièrement ;
- 3) Respectez les gestes barrières (port du masque \geq 6 ans, distance 1m50) ;
- 4) Des symptômes suspects ? Restez chez vous et contactez votre médecin ;
- 5) Limitez vos contacts.

- **Un accompagnant (entraîneur ou autre) est autorisé par athlète.** Celui-ci aura dû être inscrit [un e-mail sera envoyé aux cercles à ce sujet, après publication de la sélection], puis validé par la Fédération. Un accompagnant non-inscrit au préalable ou n'ayant pas été validé par la Fédération n'aura pas accès à l'évènement.

- **Covid Safe Ticket pour TOUT LE MONDE** (athlètes, entraîneurs, accompagnants, officiels et membres de l'organisation) **à partir de 16 ans.**

- L'accès à la compétition se fera via le **Boulevard de Lauzelle 1**, devant le hall indoor, où se fera le contrôle du **Covid Safe Ticket** + présentation d'une pièce d'identité pour toute personne de **16 ans** et plus. Le contrôle se fera à partir de l'application Covidscan. Il vous sera demandé de présenter un des certificats repris ci-dessous (document officiel) :
 - Certificat de vaccination ;
 - Certificat de test PCR négatif effectué dans les 48 heures ;
 - Certificat de test antigénique (test rapide) effectué dans les 24 heures ;
 - Certificat de rétablissement datant de 180 jours au maximum.

- Le **port du masque** est obligatoire en dehors de la pratique sportive **à partir de 6 ans.**

- **Cafétéria** : le CST+ (CST + port du masque) est obligatoire.

- Les toilettes et lavabos seront accessibles. Les athlètes n'auront pas accès aux vestiaires et aux douches.